



GAZETTE DE VIENNE,

DU MERCREDI 16 JUILLET 1766.

De VERSAILLES le 2 Juillet.

Le Comte de *Guerchy*, Ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté *Britannique*, ayant obtenu un congé pour venir passer quelque tems en *France*, est arrivé ici le 1 de ce mois, & a eu l'honneur d'être présenté au Roi, le même jour, par le Duc de *Praslin*, en l'absence du Duc de *Choiseul*, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangères.

Le 28 du mois dernier, le Duc de *Noailles*, le Comte d'*Ayen*, la Comtesse de *Tessé*, la Comtesse de *Guiche*, le Comte & la Comtesse de *Noailles*, le Marquis & la Marquise de *Duras*, le Duc de *Villars*, le Comte & la Comtesse de la *March*, ont eu l'hon-

neur de faire leurs révérences à Leurs Majestés & à la Famille Royale, à l'occasion de la mort du Maréchal de *Noailles*.

Le 29, l'assemblée du Clergé de *France* eut une audience du Roi à qui elle fut présentée par le Comte de *Saint-Florentin*; Ministre & Secrétaire d'Etat chargé des Affaires du Clergé. Elle fut conduite par le Marquis de *Dreux*, Grand-Maître des Cérémonies, & par le sieur de *Nantouillet*, Maître des Cérémonies. L'Archevêque de *Bourges* porta la parole.

De PARIS le 4 Juillet,

Il paroît deux Déclarations du Roi. La première, du 15 Avril 1766, défend à ceux qui font profession de la Religion Prétendue Réformée d'aliéner leurs biens, sans une permission de Sa Majesté.

La seconde, du 16 Mai, concerne les Poids & Mesures : en voici le préambule.

„ LOUIS, par la Grace de Dieu &c. Quoiqu'il soit fort désirable pour le Commerce que l'uniformité des poids & mesures établisse entre l'acheteur & le vendeur une bonne foi qui sera toujours l'ame la plus active du commerce, les tentatives inutiles qui ont été faites en plusieurs tems pour y parvenir, peuvent faire douter du succès des nouveaux efforts que l'on feroit à cet égard ; cependant, il nous a paru que ce seroit pourvoir, du moins en partie, à la sûreté & à la facilité des opérations du commerce & diminuer considérablement les inconvéniens que la diversité des mesures lui occasionne, que de lui présenter un tarif exécuté avec précision, dans lequel il pût trouver les rapports & les proportions de tous les poids & mesures d'usage, dans les différentes Villes & lieux de notre Royaume, avec les poids & mesures matrices dont on auroit fait choix, & desquels le dépôt authentique seroit fait de l'autorité de nos Cours & Conseils Supérieurs. Comme l'once & la livre poids de marc, la toise six pieds de Roi, & l'aune, mesure de *Paris*, sont adoptées dans beaucoup d'endroits & connues généralement partout, nous avons pensé qu'elles devoient être préférées pour être la base du tarif de proportion que nous nous proposons de faire exécuter &c. „ En conséquence, Sa Majesté ordonne par la présente Déclaration qu'il soit incessamment envoyé au Châtelet de *Paris* & aux Bailliages & Sénéchauffées de *Beauvais, Sens, Dreux, Amiens, Saint-Quentin, Soissons, Arras, Boulogne, Calais, Orleans, Chartres, Villefranche en Beaujolais, la Rochelle, Poitiers, Clermont-Ferrand, Riom, Limoges, Châteauroux, Bourges, Tours, Blois, Angers, le Mans, Laval, Chollet, Reims, Sedan & Bar-le-Duc*, des étalons matrices de la livre poids de marc, de

la toise de six pieds de Roi, & de l'aune mesure de *Paris*, avec les divisions de chacun desdits poids & mesures, pour être lesdits poids & mesures déposés aux Greffes desdits Bailliages & Sénéchauffées, &c.

Le Roi a fait publier aussi un Edit, daté du mois de Juin dernier, pour baisser l'intérêt de l'argent. Sa Majesté jugeant que rien ne seroit plus utile à l'Agriculture & au Commerce du Royaume que de fixer pour l'avenir l'intérêt de l'argent sur le pied du denier vingt-cinq du Capital, a été déterminée à cette opération par l'exemple des Rois ses prédécesseurs & par la nécessité de rétablir plus de proportion entre l'argent & les objets qui tombent dans le commerce. En conséquence, Elle ordonne, par le présent Edit, qu'à compter du jour de son enrégistrement le denier de la constitution sera fixé, dans toute l'étendue du Royaume, à raison du denier vingt-cinq du capital ; défend à tout Notaire, Tabellion, &c. de passer à l'avenir aucuns actes portant intérêt sur un pied au-dessus du denier vingt-cinq, & declare nulles les promesses qui pourroient être dorénavant passées sous signature privée, avec un intérêt plus fort.

On va établir ici, sous l'inspection de M. le Lieutenant Général de Police, des Ecoles gratuites de dessin, en faveur des arts, relatifs aux métiers. Le nombre de ces Ecoles sera proportionné aux besoins du Public. On y enseignera les principes élémentaires de la Géométrie pratique, de l'Architecture, &c. Chaque Ecole sera ouverte depuis 7 heures du matin jusqu'à midi, & depuis 3 jusqu'à 8 heures du soir, & sera divisée en 5 Exercices de 2 heures. Dans chaque Exercice le nombre des Elèves sera de 100. Pour exciter l'émulation, le Gouvernement a fondé 126 prix pour chaque année, lesquels seront remportés au concours ; il y aura aussi des distinctions de places : outre cela

on payera tous les ans plusieurs Maistrises & apprentissages à ceux qui se feront distingués par des succès réitérés.

Dans la nouvelle forme qui a été donnée à la Compagnie des *Indes*, il a été réglé que le Roi se chargeroit des Isles de *France* & de *Bourbon*. En conséquence le Ministère travaille à y faire passer des Sujets dignes de confiance pour y desservir les Emplois de Magistrature & de Police. On y établit un Conseil supérieur, qui se forme d'Avocats pris au Barreau, comme il a été fait pour nos Colonies de *Saint Domingue*.

On mande de *Moulins* que les pluies continuelles occasionnées par des orages, ont fait déborder si considérablement l'*Allier*, que les lits qui s'en sont formés, ont ruiné la plus grande partie de la Recolte dans les campagnes qui avoisinent cette rivière. Les mêmes avis portent que *Pouilly*, *Nevers*, *St. Pierre le-moutier*, & la *Charité*, sur *Loire*, avoient été totalement ravagés par une grêle d'une grosseur extraordinaire, qui y étoit tombée le 29 du mois de Mai dernier.

Extrait d'une Lettre écrite de GIVET le 20 Juin.

Mgr. le Prince de *Condé* arriva hier dans cette Ville, accompagné de Mrs. les Comtes & Marquis de la *Tour du Pin*, de *Crussol*, d'*Amboise* & de *Mel'ord*, *Maréchaux de-Camp*, ainsi que de Mrs. les Comtes & Marquis de *Chamborant*, de *Comméras* & de *Vargemont*, Colonels de Troupes légères, de plusieurs Lieutenans-Colonels, Majors & autres Officiers qui venoient de *Philippeville*, où le Prince avoit passé en revue sa Légion; il étoit escorté de 100 chevaux de cette garnison.

Les Troupes de celle de *Givet*, composée du Régiment d'*Artois*, de la *Légion Royale* & de celle du *Hainault*, marchèrent au-devant du Prince avec 4 pièces de canon & se mirent en ba-

taille sous les ordres de Mrs. le Marquis de *Saurant*, le Baron de *Vioménil* & le Chevalier de *Ladre*, qui avoient détaché un poste de Dragons au pont de *Remedene*, pour être instruits a tems de l'arrivée de S. A. S. Dès que ce Prince parut, les Tambours battirent au champ, les Troupes présentèrent les armes, les Officiers saluèrent & le canon tira. S. A. S. fit la revue d'un bout de ligne à l'autre. Après quoi, la Garnison se partagea en 2 troupes égales, tant Infanterie, que Dragons & Artillerie, pour donner à S. A. S. le plaisir d'une petite Bataille simulée. Mrs. les Marquis de *Saurant* & de *Comméras* commandoient celle de ces 2 troupes qui devoit être victorieuse; & l'autre étoit aux ordres de Mr. le Baron de *Vioménil* & du Chevalier de *Ladre*, qui après le combat fit sa retraite en colonne jusqu'aux portes de la Ville; & alors commença la Fête que Mr. le Marquis de *Crussol* d'*Amboise*, Commandant des Villes de *Givet* & de *Charlemont*, ainsi que de la frontière, avoit fait préparer pour S. A. S. La place verte du *Petit Givet* en fut le théâtre. Une table ronde, ou le Prince & les Officiers soupèrent, entouré toute la fontaine de marbre noire, qui est au centre de cette place, dont le frontispice composoit une fleur de lis d'or & dont chacune des 4 façades étoit ornée de belles fleurs & couverte de lampions; il sortoit de ces façades 4 jets d'eau qui alloient se perdre dans autant de bassins de marbre noir. La table étoit posée sur une plateforme de 4 pieds de haut, d'où le Prince pouvoit voir souper toute la Garnison à 4 tables qu'on avoit placées dans les 4 allées qui environnent en quarré la fontaine. Toute la place, toutes les maisons voisines étoient illuminées; & il y avoit à chaque arbre qui formoit le quarré, au centre duquel se trouvoit le Prince, quantité de lampions depuis le pied jusqu'au sommet. Les Armes du Prince

& un Trophée d'Armes faisoient face à la table de S. A. S.

La Garnison a répété plusieurs fois, *Vive le Roi, Vive le Prince de Condé*, aux sons des tambours & des autres instrumens de musique guerrière, & a porté, à diverses reprises, la santé de S. A. S. qui, pour lui en témoigner sa reconnoissance, s'est levée de table & est allée boire à la santé des Grenadiers : ce qui a fait redoubler les cris de joie. Un seul coup de tambour a fait retirer ensuite la Garnison dans ses quartiers. Après quoi, S. A. S. est partie aux acclamations du peuple & a traversé la place de la Maison de Ville qui étoit illuminée, ainsi que toutes les Maisons voisines.

De HAMBOURG le 20 Juillet.

Suivant les nouvelles de *Stockholm* le Constructeur de Vaisseaux *Sebelton* a représenté aux Etats, que le Collège de l'Amirauté à *Carelsroon* a réduit la Compagnie de Travailleurs, qu'il avoit formée, & dont il étoit le Chef : Suppliant la Diète, qu'il lui plût d'en ordonner le rétablissement & le maintien ; Mais les Etats, vu l'épuisement, le lui ont refusé.

Le Committé Secret a pareillement rejeté la réquisition, que le Professeur *Gatte*, Directeur des Plantages, avoit faite aux Etats, d'être exempt des fraix de Poste & de transport d'Instructions imprimées & de semences de jardinage, qu'il devoit répandre dans le Pays.

On a appris de *Boras*, que le Tribunal Royal extraordinaire, qui y a été établi pour la recherche de la Sédition que *Sven Hofman* y a excitée, y a fait le 3 de ce mois l'ouverture de sa Séance après le Service-Divin ; Et qu'il a depuis continué ses opérations tous les jours dans la matinée & l'après-midi.

Lorsque *Hofman*, à la tête des Séditioneux, se fut approché de *Boras* le 14 du mois dernier, il envoya au Magistrat de cette Ville la Déclaration suivante.

Salut au Très-louable Magistrat à *Boras*
& à tous les Habitans de la Ville
en général.

„ Que jamais aucun Sujet de la Couronne de *Suède* ne s'imagine, que la Communauté se soulève dans la vue de mépriser ses vrais Supérieurs, moins encore de piller ou de voler ses Confrères. Cette idée jamais n'entra dans l'esprit d'une Communauté du Seigneur: Elle craint Dieu, & honore le Roi, Ceci donne suffisamment à connoître au Louable Magistrat, dans quelles dispositions le Peuple se promet un acquiescement *Chretien*, en déclarant par la Présente, qu'il professe toute la franchise qui convient à un bon Concitoyen. „

Suivant les mêmes Nouvelles le Committé Secret s'étoit déterminé à faire exécuter la résolution des Etats, au sujet du paiement des Troupes en Espèces d'argent ; Mais ce Projet a rencontré bien des obstacles, plusieurs particuliers, qui s'étoient associés, ayant fait hausser le cours de ces Espèces. A l'effet cependant d'assurer à l'Etat militaire la jouissance de la bonne volonté des Etats, le Committé Secret a supplié humblement le Roi de faire payer les Troupes en Billets de transport à la Banque suivant leur cours, jusqu'à ce que la Caisse de l'Etat se trouve suffisamment pourvuë d'Espèces pour liquider la solde & les appointemens en monnoie d'argent.

Sur ce que le Committé Secret a observé, que les affaires, qui lui venoient de la part du Sénat, lui étoient remises purement & simplement, il a désiré, que Mrs. les Sénateurs, en les remettant à l'avenir, les accompagnassent de leurs avis & observations, afin que le Committé pût profiter des lumières qu'ils pourroient répandre sur des matières, dont la crudité souvent ne pouvoit qu'absorber bien du tems, & traîner inutilement les choses en longueur.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 16. JUILLET 1766.

Suite des nouvelles de Florence du 26 Juin.

A l'occasion de l'hommage public rendu le 24 de ce mois à Mgr. l'Archiduc Grand-Duc, la Nation juive pour signaler son zèle envers S. A. R. avoit fait eriger à l'entrée de la riè nommée *Lo Sdrucchiolo de' Pitti* un Arc de Triomphe superbe, d'architecture Romaine & orné de quantité de statues symboliques. Les armes de S. A. R. couronnoient l'Edifice & étoient soutenuës par des Genies; Un peu plus bas on voyoit le Fleuve *Arno* personifié & la *Toscane* également personifiée. Les principales Inscriptions étoient d'un côté.

PETRO LEOPOLDO I. *Domino, nostro, antiquae, virtutis, emulatoxi, omnia, felicia, ejus, que, Regiae, Conjugi, ALOYSIAE, BORBONIAE, eunfla, fausta, felix, Connubium,*

Et de l'autre:

PETRO LEOPOLDO I. *Regio, Hungariae, & Bohemiae, Principi, Archiduci, Austriae, Magno, Etruriae, Duci, & ALOYSIAE, BORBONIAE, Regiae, Conjugi, Piis, Felicibus, Optimis, Florentiam, insperatae, felicitatis, incremento, beatam, & in, spem, novam, erectam, Deo, Auspice, Etruria, plaudente, prosperis, votis, solenni, pompa, ingredientibus, laetitiae, & Fidei, Argumentum, Judaeorum, Natio.*

Le Concours d'Etrangers qui sont arrivés en cette ville pour assister à la cérémonie du 24, a été immense, & l'on en a compté en un seul jour plus de quatorze mille.

Le même jour vers le soir il y a eu une superbe course de *Barbes* dans laquelle celui de Mr. *Gondi* a remporté le prix & les Théâtres ont été ensuite illuminés ainsi que l'Arc de Triomphe.

De Livourne, le 25 Juin.

Le 19 de ce mois les deux Vaisseaux de guerre de S. A. R. qui étoient allés en course, revinrent dans notre Port: ils s'étoient saisis de deux Bâtimens suspects, mais qui ayant été examinés & trouvés hors de soupçon, ont ensuite été relâchés.

Le lendemain 20 une Barque de Pêcheurs a conduit ici une Tortue d'une grandeur demesurée & qui est la première qu'on ait vû de cette espèce: elle pèse environ 14 cent livres; L'écaïlle en est très belle, & elle a été prise à l'ouest à une trentaine de milles de ce port.

De LONDRES, le 1 Juillet.

Le 27 du mois dernier, on décida à la Chancellerie le procès intenté contre M. Pitt à l'occasion d'un legs de 10000 livres sterl. que le feu Chevalier Guillaume Pynsent lui avoit fait. Les parens du Testateur ont été deboutés de leur demande. Les dernieres lettres de l'Inde en date du 7 Novembre dernier portent „ que les affaires de la Compagnie y étoient „ dans l'état le plus florissant, & que le Roi de *Tanjaor* instruit des succès „ des Anglois dans cette partie du Monde, ainsi que de leur marche vers „ ses états, s'étoit déterminé à payer les arrérages du tribut qu'il leur doit, „ & qu'il paroïssoit vouloit leur refuser. „

De la HAYE le 2 Juillet.

Par Résolutions du 25 du mois dernier, le Conseil d'Etat a créé une 49me. Loterie de la Généralité, de deux millions, 634 mille, 600 florins, consistant en 45 mille Billets, 23 mille, 200 Prix & 502 Primes, divisée encore en six Classes, dans lesquelles la mise & les fourniffemens respectifs sont de 5, 10, 14, 16, 20 & 10, avec deux florins de Prime pour le Pays, que ceux, qui payeront en une fois la mise entiere, n'auront pas besoin d'acquitter. Les six Prix les plus considérables dans ces Classes montent à 20 mille, 30 mille, 40 mille, 50 mille, 60 mille & 100 mille florins.

Le Duc d'Albe, Grand d'Espagne de la Premiere Classe, est arrivé ici depuis peu.

D'AMSTERDAM le 3 Juillet.

Jacqueline Gantié, Veuve de Théodore Trainqué, est morte ici la semaine dernière, à l'âge de cent ans & quatre jours.

D'ALTONA, le 4 Juillet,

On voit ici une Médaille, que les Etats du Royaume de Suède, conformément à leur Resolution du 22 Octobre de l'année dernière, ont fait frapper en l'honneur du Conseiller Samuel *Ackerbielm*, comme un témoignage de leur reconnoissance pour les services distingués qu'il a rendus à la Couronne. D'un côté paroît le Buste de ce Sénateur avec son nom & ses titres, & de l'autre la représentation de la Banque, au dessus de laquelle on lit ces mots *Veritas visu & mora valescit.*

De VIENNE le 16 Juillet.

Sa Majesté l'Imperatrice-Reine & Leurs Alteffes Royales Mesdames les Archiduchesses *Marie Anne*, *Elisabeth*, *Amelie* & *Joséphe* sont revenus hier en parfaite santé de *Luxembourg* à *Schönbrunn* ainsi que S. M. l'Imperatrice qui y est également de retour des eaux de *Baden*.